

**CONFERENCE DE PLENIPONTENTIAIRES DE L'UNION
INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS (MARRAKESH
23 SEPTEMBRE – 18 OCTOBRE 2002)**

**DECLARATION DE S.E. Silas KANAMUGIRE, MINISTRE DES
TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE**

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames , Messieurs les Ministres et Chefs de
délégations,

Monsieur le Secrétaire Général de l'UIT,

Honorables Délégués,

Je voudrais joindre ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé pour exprimer mes sincères remerciements et ma gratitude au Gouvernement et au Peuple du Maroc pour l'appui fourni afin d'assurer le succès de cette Conférence ; je m'associe en outre aux autres distingués délégués pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de cette auguste assemblée.

D'emblée, je saisis cette occasion pour exprimer la gratitude du Gouvernement de la République Rwandaise à la famille de l'UIT pour sa compassion à l'égard de mon pays sous les séquelles du génocide d'avril – juillet 1994; cette compassion s'est manifestée lors de la conférence de plénipotentiaires de Kyoto en 1994 par la résolution 34 d'apporter une assistance et un appui appropriés pour la reconstruction des réseaux de télécommunications de quelques pays en situation de post-guerre dont le Rwanda; la même résolution ayant été révisée en notre faveur par la conférence de plénipotentiaires de Minneapolis en 1998.

Grâce à l'appui de la Communauté Internationale et l'expertise du Bureau de Développement de l'UIT, le réseau profondément détruit pendant le génocide a été reconstruit ; les ressources humaines ont été reconstituées petit à petit sans toutefois atteindre les effectifs et le niveau souhaités adaptés à la technologie actuelle. Bien que les Conférences de plénipotentiaires précédentes n'aient affecté aucun montant budgétaire pour la réalisation de la résolution précitée, nous reconnaissons les efforts consentis par l'équipe dirigeante de l'UIT et en particulier, Monsieur Hamadoun TOURE, Directeur du Bureau de Développement des Télécommunications. Le BDT a en effet réalisé différentes études et mobilisé une partie du financement pour la reconstruction partielle de réseaux de télécommunications rurales au Rwanda. Nous apprécions à juste titre cette intervention qui matérialise l'objectif de la réduction de la fracture numérique.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Général de l'UIT,

Les Pays en développement en général et les pays les moins avancés en particulier n'ignorent pas l'impact des télécommunications sur le développement socio-économique de leurs populations respectives. Cependant, nos Etats ont besoin d'un partenariat sans faille avec les pays développés et les agences multilatérales d'aide au développement pour leur faciliter l'accès au financement d'infrastructures de télécommunications.

En ce qui concerne le Rwanda, depuis 1998, le Gouvernement a élaboré, avec l'appui de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), les politiques et les plans de développement socio-économique axés sur les Technologies de l'Information et de la Communication qui s'inscrivent dans le cadre de l'Initiative Africaine de la Société de l'Information (AISI). Nous sommes convaincus que ces politiques et plans nous feront sauter de l'économie dominée par l'agriculture de subsistance à une économie basée sur le secteur des services et de la production à haute valeur ajoutée de l'information.

Au début de l'année 2000, le Gouvernement a adopté les politiques et les stratégies consolidées spécifiquement conçues pour accélérer les processus de développement dans sa vision globale de transformer le Rwanda, dans vingt ans, en un pays dont l'économie et la société seront riches en information et basées sur le savoir.

Le premier plan des TIC qui couvrira la période 2001-2005, constituant la pierre angulaire du développement socio-économique pour cinq ans, a été lancé par Son Excellence Paul KAGAME, Président de la République, le 10 janvier 2002. En mars 2002, la campagne d'intériorisation des programmes de ce plan par les différentes composantes des secteurs public et privé a été lancée. Elle a comme objectif d'inculquer à tous les intervenant de l'économie nationale la mission principale d'intégration du Rwanda au groupe de pays à revenu moyen à l'horizon 2020, et transformer son économie en une économie dominée par l'information et le savoir en modernisant ses secteurs clés par le recours aux TIC. Cette mission devant être concrétisée par la mise en œuvre d'une série de stratégies ci-après:

1. Familiariser toute la société rwandaise avec les TIC
2. Promouvoir et encourager le déploiement et l'utilisation des TIC à travers toute l'économie et toute la société
3. Améliorer l'efficacité de la fonction publique et des services administratifs
4. Améliorer l'infrastructure de l'information et des communications
5. Utiliser les TIC pour transformer le système éducatif en vue d'en améliorer l'accès, la qualité et l'adéquation avec les exigences du développement national
6. Améliorer les aptitudes du pays dans le domaine du développement des ressources humaines afin de répondre aux besoins de l'économie qui sont en évolution constante
7. Mettre en place le cadre et les structures juridiques, institutionnelles et réglementaires requises pour le déploiement et l'utilisation des TIC dans l'économie et la société
8. Faciliter le processus de réconciliation et de reconstitution de l'unité nationale en encourageant l'interaction sociale et culturelle au sein de la société.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Général de l'UIT,

Cette campagne commence à porter les fruits dans différents secteurs de l'économie nationale. En effet, les réseaux électroniques sont progressivement échafaudés au sein des services publics; le gouvernement a sensiblement investi, dans la mesure de ses moyens, dans la formation continue des personnels de l'administration; les institutions de l'enseignements supérieur sont reliées au réseau de l'Université Virtuelle Africaine et certaines d'entre elles possèdent leurs propres nœuds d'accès à l'Internet leur permettant de vulgariser ce service au sein de la population; un cursus d'enseignement systématique des TIC dans les écoles primaires et secondaires d'ici l'an 2006 est à la fin de son élaboration; l'opérateur principal des télécommunications, RWANDATEL, opère des réinvestissements en dotant son réseau des infrastructures facilitant la convivialité et l'accès des milieux ruraux aux TIC et a créé un centre de formation qui manifeste déjà un apport non négligeable dans la promotion des TIC.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Général de l'UIT,

Ce plan ambitieux et réaliste ne serait mis en exécution sans un appui financier important pour l'expertise, le développement des ressources humaines, les infrastructures appropriées et la poursuite du processus de libéralisation du secteur des télécommunications et de la réforme de la réglementation. Il comporte des programmes précis dont la mise en œuvre requiert, dans le cadre du partenariat, la mobilisation des ressources financières et technologiques importantes. C'est pour moi l'occasion de m'adresser à l'UIT et à tous les partenaires intervenant dans le développement des pays les moins avancés pour une assistance appropriée de mise en exécution de ce plan afin de pouvoir réaffirmer la détermination du Rwanda d'être à l'avant-garde de la société de l'Information et de la Communication.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Général de l'UIT,

Je voudrais lancer un appel à ces assises pour que l'esprit de la résolution 34 de Kyoto sur l'assistance aux pays ayant les besoins spéciaux soit réaffirmée et qu'un budget soit affecté pour ce faire. Pour ce qui concerne mon pays, cette assistance devra se concentrer essentiellement sur la reconstruction des réseaux de télécommunications rurales, la réforme de la réglementation adaptée à la convergence des télécommunications, de la radiodiffusion et des TIC, le renforcement de capacités des ressources humaines en vue d'intégrer les populations dans la Société de l'Information.

En plus des efforts assidus que nous consacrons à remédier à la situation qui prévaut dans notre pays, nous comptons beaucoup, aux côtés des autres pays en développement et moins avancés, sur le plan d'action quadriennal du BDT que nous espérons voir approuvé et doté de fonds nécessaires par la Conférence de Plénipotentiaires de Marrakech.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de réitérer mes remerciements au Gouvernement et au Peuple du Maroc pour leur hospitalité chaleureuse, au Secrétariat Général de l'UIT et ses partenaires pour l'organisation impeccable de cette conférence; j'adresse aussi ma gratitude à tous les organismes et bailleurs de fonds qui interviennent dans le développement des télécommunications.

Je termine en félicitant tous les Membres de l'UIT de leur sens de solidarité pour la prospérité commune des télécommunications et de l'économie mondiales.

Je vous remercie.